



## Assemblée générale

Distr. générale  
15 juin 2001  
Français  
Original: anglais

---

### Cinquante-sixième session

Points 37, 40 et 130 de la liste préliminaire\*

### Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations

### Culture de paix

### Élimination du racisme et de la discrimination raciale

## **Lettre datée du 14 juin 2001, adressée au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies**

D'ordre du Gouvernement de la République arabe syrienne, j'ai l'honneur de vous communiquer ci-après la réponse à la lettre que le Représentant permanent d'Israël auprès de l'ONU vous a adressée et qui a été publiée dans le document A/56/79, en date du 18 mai 2001.

Chaque fois qu'il montre son vrai visage devant tous les pays et tous les peuples et qu'il subit des pressions de la part de la communauté internationale pour qu'il cesse d'agresser les populations arabes, de tuer leurs enfants, de détruire leurs villes et de raser leurs maisons, leurs arbres et leurs cultures au bulldozer, Israël, avec l'aide d'institutions créées à cette fin, a systématiquement recours au même procédé, qui consiste à lancer des accusations irréfléchies contre les Arabes et, notamment, à les qualifier d'antisémites. Cette dernière accusation a été lancée contre d'autres, dont le seul tort a été de dénoncer publiquement la politique expansionniste, les pratiques répressives et les diverses peines collectives auxquelles Israël a recours contre les Palestiniens vivant dans les territoires occupés. Dans sa lettre, le Représentant permanent d'Israël auprès de l'ONU a atteint le comble de l'insolence lorsqu'il a accusé de racisme et d'antisémitisme les dirigeants arabes, les représentants des pays arabes à l'ONU, les organes d'information arabes et les intellectuels et les hommes de lettres arabes. Israël brandit cette accusation toute prête pour pratiquer son terrorisme contre tous ceux qui ont l'effronterie de lui demander de respecter le droit international, le droit international humanitaire, la légitimité internationale, la Charte des Nations Unies et les conventions internationales relatives aux droits de l'homme.

---

\* A/56/50.

Cette campagne dirigée contre les pays arabes en général, et la Syrie en particulier, a été lancée par Israël après la visite historique et réussie que S. S. le pape Jean-Paul II a effectuée en République arabe syrienne, et que le porte-parole du Vatican a qualifiée de succès total, et après que le Saint-Père s'est rendu dans la ville libérée de Quneitra, ce qui a permis à tous les peuples de voir l'ampleur de la barbarie de l'occupant israélien, qui n'a pas hésité à détruire des villes tout entières pour satisfaire ses pulsions.

Cette visite a en outre confirmé au monde entier que la République arabe syrienne était un exemple à suivre en matière de tolérance et de coexistence entre les religions monothéistes. En accusant régulièrement les Arabes d'antisémitisme, Israël feint d'ignorer que les Arabes sont également des sémites et ferait mieux de renoncer à cette accusation illogique et historiquement inexacte.

La preuve de la véracité de nos propos est fournie par le Représentant permanent d'Israël lui-même, selon lequel le Président de la République arabe syrienne, M. Bachar Al-Assad, aurait, dans le discours qu'il a lu en présence du Saint-Père, prononcé les membres de phrase « perfide mentalité juive », « le peuple juif [a détruit] les principes de la foi divine » et « les chrétiens et les musulmans [doivent] faire cause commune contre les juifs ». Or, nous mettons au défi le Représentant permanent d'Israël et ceux qu'il représente d'apporter la preuve de ce qu'ils avancent.

Au moment où d'aucuns n'ont d'autre choix que de nier des faits historiques, nous tenons à préciser que, dans son discours, le Président Assad n'a pas désigné nommément les juifs car son but n'était ni de diffamer les adeptes d'une religion monothéiste ni de dresser quiconque contre eux. Son but était essentiellement de promouvoir une vision humanitaire de l'avenir en réclamant l'arrêt des pratiques sanguinaires auxquelles les autorités israéliennes d'occupation se livraient quotidiennement contre le peuple palestinien sans défense, ces pratiques ne pouvant en aucun cas favoriser l'instauration d'une paix juste et globale dans la région.

Le monde entier doit savoir que le Président, le Gouvernement et le peuple syriens respectent la religion juive. Cela dit, ils refusent catégoriquement de tomber dans le piège qui consiste à faire l'amalgame entre le judaïsme, religion monothéiste unificatrice qu'ils respectent et en laquelle ils croient, et le sionisme, mouvement politique et idéologique qui a été utilisé pour occuper les territoires d'autrui par la force, pour chasser leurs habitants originels et en faire des réfugiés et pour construire des colonies, en violation de la Charte des Nations Unies, des résolutions de l'ONU et de la quatrième Convention de Genève.

Dans sa lettre, le Représentant permanent d'Israël n'a manifestement pas voulu mentionner les déclarations racistes envers les Arabes que des responsables israéliens ont faites ces derniers mois. Je me contenterai d'en citer quelques-unes car une liste exhaustive remplirait plusieurs volumes. Le Ministre israélien Rechavam Ze'evi, par exemple, a demandé que les Palestiniens de nationalité israélienne vivant en Israël « portent des marques jaunes, des cartes d'identité jaunes ou des signes jaunes sur leurs vêtements pour que l'on puisse les distinguer des autres Israéliens », ce qui n'est pas sans rappeler les mesures prises par les nazis. Il a ajouté que le règlement de la question de Palestine passait par « l'expulsion des Palestiniens, ce qui permettrait de préserver la pureté de la race juive ». Il y a quelques jours, le grand Hakham Ovadia Yossef, chef spirituel du Shah, parti participant au gouvernement de coalition en Israël, a qualifié les Arabes de « singes », ajoutant « les Arabes sont des ser-

pents; Dieu a regretté de les avoir créés car ce sont des serpents ». Il y a trois semaines, il a également déclaré « nous devons tuer tous les Arabes », et il a demandé au Gouvernement israélien de « tirer toutes sortes de missiles sur les Arabes pour qu'il n'en reste plus un seul ». Il convient de noter qu'aucun responsable israélien n'a condamné ces propos racistes. Au contraire, le Gouvernement israélien a fait ce que lui demandait Ovadia, puisqu'il a tiré des missiles sur les Palestiniens et utilisé contre eux toutes sortes d'armes, y compris des armes contenant de l'uranium appauvri et des avions F-16. Quant à l'actuel Premier Ministre israélien, il a commis en 1982 le massacre le plus rapide de l'histoire de l'humanité, puisqu'il a tué, en moins de deux heures, plus de 2 000 Palestiniens et Libanais dans les camps de Sabra et Chatila. Faisant référence aux martyrs palestiniens, un soldat israélien a récemment déclaré à la radio de l'armée israélienne « quand je les tue, c'est comme si je dansais le rock and roll ». Un représentant du Comité international de la Croix-Rouge a d'ailleurs affirmé que la construction de colonies israéliennes dans les territoires palestiniens occupés constituait un crime de guerre et une violation de la quatrième Convention de Genève. De son côté, le Premier Ministre israélien, s'adressant à ses soldats, leur a dit « nous vous demandons non pas de réfléchir mais d'agir ». Quant aux relations étroites qui unissaient Israël et les anciens gouvernements racistes d'Afrique du Sud, elles ont duré jusqu'au départ de ces gouvernements et à la disparition de l'apartheid en Afrique du Sud. Aujourd'hui, le monde entier sait que les enfants, les femmes et les vieillards palestiniens sont tués sans pitié, et les noms d'enfants tels que Mohammad al-Dora, tué alors qu'il était blotti dans les bras de son père, et Iman Hijjo, bébé de 4 mois tué alors qu'elle se trouvait dans son lit, hantent encore la mémoire de la communauté internationale.

Le Représentant permanent d'Israël n'a pas eu honte de se référer à la Charte des Nations Unies et au préambule de l'acte constitutif de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, alors qu'Israël bafoue régulièrement ces textes depuis sa création. Certes, la guerre commence dans l'esprit des hommes. Dans le cas des responsables israéliens, il s'agit également d'une réalité concrète, comme en témoignent les guerres menées contre les pays arabes et l'occupation illégale de territoires syriens, libanais et palestiniens. Quant à la demande du Représentant permanent d'Israël tendant à ce que le texte de sa lettre soit distribué au titre du point de la liste préliminaire intitulé « Culture de paix », il semblerait que l'auteur de cette requête ne se soit pas donné la peine de lire la Déclaration et le Programme d'action des Nations Unies en faveur d'une culture de paix, publiés dans la résolution 53/243 de l'Assemblée générale, en date du 13 septembre 1999. S'il l'avait fait, il aurait su que l'article 16 c) dispose « qu'il est inadmissible d'acquérir des territoires par la guerre ». En outre l'article 10 j) précise qu'il faut « éliminer les obstacles à l'exercice du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, notamment des peuples colonisés ou soumis à d'autres formes de domination ou d'occupation étrangère qui nuisent à leur développement social et économique ». En fait, Israël pratique une culture de guerre et non une culture de paix.

L'Organisation des Nations Unies, créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale pour préserver la paix et la sécurité internationales et éradiquer le phénomène de l'occupation, doit amener Israël à renoncer à ses pratiques, qui consistent à tuer des Arabes, à continuer d'occuper leurs territoires et à violer leurs droits légitimes, car ces agissements nuisent à la crédibilité de l'Organisation et portent atteinte aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies. L'ONU, en particulier le Conseil de sécurité, doit immédiatement faire appliquer les résolutions

concernant la crise au Moyen-Orient, notamment les résolutions 242 (1967) et 338 (1973), et régler rapidement et fermement la question des réfugiés palestiniens, qui se pose depuis 1948, dans le cadre de la légitimité internationale. Au lieu de lancer de fausses accusations contre les pays arabes et leurs dirigeants, Israël ferait mieux de renoncer à ses pratiques racistes et inhumaines et de promouvoir le processus de paix, notamment en se retirant des territoires syriens et palestiniens, dont Jérusalem, jusqu'aux frontières du 4 juin 1967, et en achevant de se retirer des territoires libanais occupés. Israël et ses dirigeants doivent savoir que tout ce qui se passe dans les territoires arabes occupés est imputable au fait qu'Israël occupe des territoires arabes, refuse de reconnaître les droits des populations arabes et a recours à la logique de la force et du mépris au lieu d'utiliser la force de la logique et de la vérité.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document de la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 40 et 130 de la liste préliminaire.

Le Chargé d'affaires par intérim  
(Signé) Fayssal **Mekdad**